

Anne Hébert
Un intérêt marqué pour l'histoire

Aurélien Boivin

Numéro 101, printemps 1996

Littérature et repères historiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58664ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boivin, A. (1996). Anne Hébert : un intérêt marqué pour l'histoire. *Québec français*, (101), 74–76.

L'histoire a toujours attiré les écrivains, les romanciers surtout.
Les nôtres n'ont pas échappé à cette fascination.

Anne Hébert

un intérêt

par Aurélien Boivin *



près la publication de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau (1845-1852), en quatre volumes, s'est développé le roman historique, dont le vieil

Aubert de Gaspé et, surtout, Joseph Marmette sont les meilleurs adeptes au XIX^e siècle, imités au XX^e siècle, par Léo-Paul Desrosiers en particulier, l'auteur de *Nord-Sud* (1931), des *Engagés du Grand Portage* (1938) et des *Opiniâtres* (1941). Le roman historique connaît alors ses heures de gloire. Mais ce succès auprès du public lecteur est éphémère puisque c'est avec ce même Desrosiers que le genre s'éteint, au début des années 1940, quand surgit, sous la plume de Roger Lemelin et de Gabrielle Roy, le roman réaliste. Ce nouveau genre de roman tourne le dos au passé et à sa glorification pour s'intéresser au quotidien tel que les nouveaux citoyens, qui ont déserté la campagne avec la Crise et l'avènement de la Deuxième Guerre mondiale, le vivent dans un nouvel environnement urbain pour lequel ils sont bien mal préparés. Il faudra attendre Louis Caron, l'auteur de *L'emmitouflé* (1977) et de la trilogie intitulée « Les fils de la liberté », soit *Le canard de bois* (1981), *La corne de brume* (1982) et *Le coup de poing* (1990), pour que le roman historique regagne non seulement ses lettres de noblesse mais aussi la ferveur du public lecteur. D'autres viendront par la suite, les Pierre Gravel (*La fin de l'histoire*, 1986), Hélène Ouvrard (*Papineau*) Madeleine Ouellette-Michalska (*La maison Trestler ou le 8^e jour d'Amérique*, 1984, *L'été de l'Île de Grâce*, 1993), Chrystine Brouillet (*Marie Laflamme*, 1990, *Nouvelle France*, 1992, *La Renarde*, 1994), Ginette Paris (*Feu de brindille*, 1990), René Boulanger (*Rose Fenian*, 1993), Thérèse Cloutier (*Le secret d'Hélène*, 1994), Micheline Lachance (*Le roman de Julie Papineau*, 1995) et quelques autres, qui confirment la popularité du genre et prouvent que l'histoire, canadienne et québécoise, offre une source d'inspiration particulièrement riche, propre à déranger lord Durham lui-même, l'auteur d'une sentence que les Québécois n'ont jamais oubliée.

Cet intérêt que manifestent nos écrivains à l'égard du roman historique, depuis les années 1970, n'est sans doute pas étranger à la montée du nationalisme que l'on remarque dans la société à peu près à la même période. Pour savoir où ils vont, les Québécois et Québécoises veulent savoir d'où ils viennent.

Il est toutefois une écrivaine québécoise qui, depuis le début de sa carrière, est toujours restée fidèle à l'histoire, à la grande comme à la petite. C'est Anne Hébert, celle que je me plais à appeler « la grande dame de la littérature québécoise ». Son œuvre narrative s'inspire de faits historiques qu'elle transforme toutefois par la lunette de son riche imaginaire. Qu'elle se soit astreinte à une longue et assidue fréquentation des archives et des périodiques pour construire son œuvre, cela ne fait aucun doute !

Écrit en 1945, le recueil de nouvelles *Le torrent* paraît en 1950, à compte d'auteur, grâce à la complicité de Roger Lemelin. Les éditeurs, à qui Anne Hébert avait soumis son manuscrit, l'ont tous refusé. La nouvelle éponyme, elle l'a empruntée à la petite histoire. Elle l'avoue d'ailleurs dans une entrevue qu'elle accorde à Paris, le 21 décembre 1963, lors de la parution d'une édition revue et augmentée du recueil, à Pierre Saint-Germain, journaliste de *La Presse* : « — Vous vous êtes inspirée d'un fait divers, je crois ? / — Oui, d'un fait divers que j'avais lu dans un journal. Le drame d'un jeune homme de la Beauce, étudiant au Grand Séminaire, qui avait assassiné sa mère¹ ».

Les propos d'Anne Hébert ne sont pas tout à fait exacts. Cette histoire, on peut la suivre à la trace dans les journaux de l'époque, *Le Soleil*, en particulier : le soir du 30 décembre 1938, à Saint-Isidore de Dorchester, Rosaire Baillargeon, alors âgé de 25 ans, ancien élève des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, tranche la gorge de sa mère, à l'aide d'un couteau de boucherie. À l'enquête du coroner, il avoue qu'il vouait une haine marquée pour la victime qui, en lui reprochant sans cesse son refus de devenir prêtre, avait détruit sa vie. Cette histoire devient, sous la plume d'Anne Hébert et grâce à la richesse de son imaginaire, une histoire de « destruction d'un enfant par sa mère² ».

Il est une écrivaine québécoise qui, depuis le début de sa carrière, est toujours restée fidèle à l'histoire, à la grande comme à la petite. C'est Anne Hébert, « la grande dame de la littérature québécoise ». Son œuvre narrative s'inspire de faits historiques qu'elle transforme toutefois par la lunette de son riche imaginaire. Qu'elle se soit astreinte à une longue et assidue fréquentation des archives et des périodiques pour construire son œuvre, cela ne fait aucun doute !

marqué pour l'histoire

Avec *Kamouraska*, Anne Hébert s'inspire à nouveau d'un fait divers, qu'elle emprunte cette fois à la petite histoire des régions de Sorel et de Kamouraska : le meurtre d'Achille Taché, seigneur de Kamouraska, le 26 janvier 1839, par le docteur George Holmes, amant de l'épouse de Taché et frère de l'abbé Jean Holmes, professeur au Petit Séminaire de Québec. Ce drame avait déjà été raconté, mais avec combien moins de talent, par Georges-Isidore Barthe, dans son roman, *Drames de la vie réelle* (1894), et par l'abbé Azarie Couillard-Després, dans son *Histoire de Sorel de ses origines à nos jours* (1926). Si le meurtrier, comme le George Nelson du roman, échappe à la justice canadienne en s'enfuyant à Burlington (Vermont), l'épouse de Taché s'en tire à bon compte puisqu'on abandonne les poursuites contre elle. Ainsi, Élisabeth, héroïne du roman, finira par épouser Jérôme Rolland, qu'elle veille, agonisant, à la fin du livre.

Anne Hébert, qui « respecte les événements, parfois même dans le plus menu détail », écrit Maurice Émond, « a surtout voulu leur donner leur vie dans la complexité d'une écriture en harmonie avec son univers imaginaire ³ ». Comme dans *Les chambres de bois* (1958), son premier roman, comme dans *Les enfants du sabbat* (1974) ou *Héloïse* (1981), la romancière recrée un univers « sans cesse tiraillé par des forces contraires ⁴ », dans lequel la haine et la violence sont convoquées pour traduire l'éternel combat entre la Mort et la Vie, entre le Bien et le Mal. Car le monde hébertien est souvent manichéen. La romancière, Maurice Émond l'a remarqué, rappelle l'échiquier noir et blanc du carrelage des *Chambres de bois* en peignant le cheval noir sur la neige blanche qui conduit le meurtrier, véritable diable, auprès de sa victime, stimulé par l'amour illicite que lui voue sa maîtresse.

Dans *Kamouraska*, Anne Hébert évoque plusieurs faits historiques, en particulier les rébellions de 1837-1838, qui ont mis à feu et à sang des régions du Bas et du Haut-Canada. Dans *Les fous de Bassan* (1982), elle insiste longuement (et à plusieurs reprises) sur l'établissement au Canada, vers 1782, des Loyalistes, ces sujets restés fidèles à la Couronne britannique lors de la

Révolution américaine. Elle puise à la tradition orale et dans ses souvenirs d'enfance et de jeunesse pour créer l'intrigue des *Enfants du sabbat*, ainsi qu'elle le confie à Paule-France Dufaux, du *Soleil*, quand elle déclare qu'elle n'a pas connu une enfance exceptionnelle à la Julie-de-la-Trinité : « — Non. Mais un souvenir précis de la bagosse, cette drogue de l'époque de la prohibition. D'en boire des gens devenaient aveugles quand ils n'en mouraient pas ». Puis, Anne Hébert entraîne sa confidente dans les méandres du souvenir : « Par un savant raccourci, nous allons chez la Goglue chercher la bagosse... Par un chemin à moitié défoncé, plein de roches, parmi les arbres enchevêtrés, la voiture montait vers une maison isolée, pauvre, très pauvre. Une cabane. J'étais très jeune. Ça m'impressionnait ; l'homme qui sortait de la cabane, venait ouvrir le coffre de la voiture, regardait partout... De là à imaginer que la Goglue était une sorcière ⁵ ».

Elle revient à nouveau sur les sources du roman dans une entrevue qu'elle accorde à *Québec français*, en décembre 1978 : « *Les enfants du sabbat*, c'est plein de choses vraies. « Au couvent, il y a bien des choses qui sont vraies[,] comme la religieuse qui ne peut pas supporter sa coiffe et qui a des maux de tête terribles. On dit que c'est une tentation du démon [...] Le point de départ est très réaliste ⁶ ».

Ainsi Anne Hébert n'a pas peur ni honte d'avouer ses sources. Comment se fait-il alors qu'au moment de la parution des *Fous de Bassan*, prix Médicis 1982, elle sente le besoin de faire précéder son roman d'un « Avis au lecteur » qui se lit comme suit : « Tous mes souvenirs de rive sud et de rive nord du Saint-Laurent, ceux du golfe et des îles ont été fondus et livrés à l'imaginaire, pour ne faire qu'une seule terre, appelée Griffin Creek, située entre cap Sec et cap Sauvagine. Espace romanesque où se déroule une histoire sans aucun rapport avec un fait ayant pu survenir, entre Québec et l'océan Atlantique ⁷ ». Anne Hébert, contrairement à son habitude, aurait donc tout inventé. Pourtant, rien n'est moins sûr et on ne s'explique pas très bien la raison pour laquelle elle a rédigé cette sorte de mise en garde à l'intention de ses lecteurs et lectrices.

Cet intérêt que manifestent nos écrivains à l'égard du roman historique, depuis les années 1970, n'est sans doute pas étranger à la montée du nationalisme que l'on remarque dans la société à peu près à la même période. Pour savoir où ils vont, les Québécois et Québécoises veulent savoir d'où ils viennent.

Car l'histoire qu'elle rapporte dans ce roman d'une qualité certaine, voire exceptionnelle, repose, elle aussi, sur un fait divers qui a marqué la petite histoire de la Gaspésie, particulièrement celle de la petite communauté protestante et de langue anglaise de Peninsula (village connu aussi sous le nom de Penouille) : la disparition, le soir du 31 août 1933, puis l'assassinat de deux cousines germanes, Maud et Marguerite Ascah, aperçues pour la dernière fois, ce soir-là, alors qu'elles quittaient, à 9 heures 30 précises, la maison d'une tante, Mademoiselle Peters. Dans son roman, Anne Hébert situe cette histoire le 31 août 1936 : les deux cousines Ascah sont devenues Nora et Olivia Atkins ; la tante s'appelle Maureen, Stevens Brown est le meurtrier Nelson Phillips, Bob Allen, l'ami de Steven, s'appelait en réalité James Miller, et ainsi de suite...

On peut suivre à la trace ce fait divers qui a terrorisé tous les habitants de la Péninsule gaspésienne. La disparition des deux jeunes filles est signalée dès le lendemain. La nouvelle fait la manchette du *Soleil* de Québec, le 2 septembre. On croit d'abord à une fugue. Puis c'est l'inquiétude. L'espoir renaît quand on pense avoir retrouvé les deux jeunes filles, qui, comme le rapporte *Le Soleil* du 29 septembre, auraient été vues à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Au moment de sa disparition, le détail est d'importance, Marguerite Ascah portait, précise *Le Soleil*, « une jupe de crêpe jaune, un chandail blanc en laine avec garniture, des bas brun-clair [sic], des souliers blancs (*running shoes*), un bracelet blanc, un manteau noir et un béret blanc tricoté au crochet ». Tous ces vêtements et accessoires seront retrouvés à un point précis de l'intrigue, mais ils ont parfois changé de couleur : le bracelet est bleu, sous la plume de la romancière. Le 28 octobre est découvert le cadavre de Nora (ou de Maud), dans la réalité comme dans le roman.

Anne Hébert, j'en suis convaincu, s'est inspirée de cette tragédie. Elle a consulté les journaux, sans doute *Le Soleil*, peut-être les archives judiciaires, pour se documenter, même si elle conservait, au fond de sa mémoire, des souvenirs de ce drame (elle avait environ 17 ans). Comme dans ses autres romans, elle a transformé considérablement ce fait divers, au point qu'il peut, pour certains, paraître méconnaissable. Surtout que, dans sa dernière lettre, le meurtrier, Stevens Brown, affirme qu'il a été jugé, mais qu'aucune accusation n'a été retenue contre lui parce que le juge s'est dit convaincu que le détective McKenna (le rat) avait commis une erreur de procédure en lui extorquant des aveux : « aux assises de février 1937 j'ai été jugé et acquitté, mes aveux à McKenna ayant été rejetés par la cour et considérés comme extorqués et non conformes à la loi » (p. 249). En réalité, le meur-

trier, Nelson Phillips, également âgé de dix-huit ans, fut déclaré coupable des meurtres de Maud et de Marguerite Ascah, le soir du 31 août 1933, même si on n'a pas retrouvé le cadavre de Marguerite. En conséquence, il fut condamné, le 27 février 1934, par le juge Greenshields de la Cour d'assises de Québec, où s'est déroulé le procès, à être pendu le 18 mai de la même année⁸. Les avocats du condamné à mort ont interjeté appel. Un nouveau procès est accordé par la Cour d'Appel le 10 juin 1934, qui s'instruit aux Assises, le 23 octobre 1934. Au terme de ce nouveau procès, l'accusé a été acquitté⁹, le juge acceptant la plaidoirie des avocats de Phillips qui ont convaincu les autorités judiciaires que le policier enquêteur avait effectivement, comme l'affirme Anne Hébert dans son roman, extorqué les aveux de l'accusé, qui n'a donc pas eu droit à une défense équitable, pleine et entière. Une fois amputée des aveux de l'accusé, « la preuve de la Couronne était inconsistante¹⁰ », ainsi que l'a démontré maître Guy Hudon, l'un des procureurs de Nelson. Il ne semble pas que les procureurs de la Couronne aient décidé d'interjeter appel en Cour suprême, comme le laisse entendre une nouvelle en ce sens, publiée dans *Le Soleil*, le 6 novembre, quelques jours après le verdict d'acquiescement.

Ainsi Anne Hébert, comme on le voit, s'est inspirée de quelques faits divers, de meurtres sensationnels en particulier, qui ont retenu l'attention des habitants d'une région, voire du Québec tout entier, surtout dans le cas de celui de Nelson Phillips. Après avoir sans doute accumulé une riche documentation, car on sait sa grande méticulosité et les soins qu'elle met à peaufiner son écriture, elle organise sa matière en laissant libre cours à son imagination créatrice. La structure des *Fous de Bassan*, basée sur de multiples points de vue, l'histoire du pasteur Nicolas Jones, coureur de jupons, le suicide de son épouse, le destin de Stevens Brown, qui aurait participé au conflit mondial, en germe déjà au moment des tragiques événements rapportés dans le roman, tout cela est le fruit de l'imaginaire de la romancière. C'est le propre d'un écrivain de talent, qui ne laisse rien au hasard pour construire une intrigue solide et intéressante. Mais pourquoi cet « Avis au lecteur », dans *Les fous de Bassan* ? Je n'ai pas encore trouvé la réponse, à moins qu'Anne Hébert ait voulu nous signifier qu'elle avait (trop) transformé le fait divers pour prétendre s'en être inspirée, ou qu'elle ait voulu nous induire en erreur. Après tout, les faits divers, qui surviennent ici et là, ont cette utilité qu'ils peuvent toujours servir car ils n'appartiennent à personne.

* Professeur, département des littératures, Université Laval.

Notes

1. Pierre Saint-Germain, « Anne Hébert : Mes personnages me mènent par le bout du nez », *La Presse* (suppl.), 21 décembre 1963, p. 3.
2. *Loc. cit.*
3. Maurice Émond, « Kamouraska, roman d'Anne Hébert », dans Maurice Lemire [directeur], *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. V : 1970-1975, Montréal, Fides, 1987, p. 476-481 [v. p. 476].
4. *Loc. cit.*
5. Paule-France Dufaux, « Par un bel après-midi d'été indien », *Le Soleil*, 1^{er} novembre 1975, p. C-2.
6. Maurice Émond, Cécile Dubé et Christian Vandendorpe, « Anne Hébert. Entrevue », *Québec français*, n° 32 (décembre 1978), p. 33-36 [v. p. 33].
7. *Les fous de Bassan. Roman*, [Paris], Éditions du Seuil, [1984], 248[2] p. (Voir « Avis au lecteur », p. [9]).
8. Voir « Coupable de meurtre, Nelson Phillips sera pendu le 18 mai », *Le Soleil*, 28 février 1934, p. 3, 7.
9. « Nelson Phillips est acquitté aux Assises », *Le Soleil*, 2 novembre 1934, p. 3, 10.
10. *Loc. cit.*